Ecrit par Echo du Mardi le 4 août 2020

CCI Pays d'Arles : permanence estivale à l'Hôtel d'entreprises

Ecrit par Echo du Mardi le 4 août 2020

Jusqu'au 21 août inclus, la Chambre de commerce et d'Industrie du Pays d'Arles délocalise son accueil à l'Hôtel d'entreprises pour les missions 'formalités d'entreprise' et 'visa pour l'export'. La réouverture des services de la CCI est prévue pour le lundi 24 août à 8h30.

Hôtel d'Entreprises, 12 chemin du Temple à Arles. Service Appui aux entreprises : 04 90 99 08 07, 04 90 99 08 60 ou 04 90 99 08 61

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !